

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1978)  
**Heft:** 444

**Rubrik:** Annexes

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ANNEXES

### 1. L'un des «grands» de l'Union syndicale suisse

De 1975 à fin 1976, les effectifs de l'Union syndicale suisse ont passé de 471 562 à 474 725 membres (augmentation : 0,7%); parmi ces membres, ceux affiliés à la FTMH représentent plus d'un quart du total :

	1975	1976
Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH)	144 205	144 681
Syndicat du bâtiment et du bois (FOBB)	111 005	111 431
Fédération suisse des cheminots (SEV)	58 715	58 514
Fédération suisse du personnel des services publics (VPOD)	40 030	41 716
Fédération suisse des travailleurs, du commerce, des transports et de l'alimentation (FCTA)	31 238	31 779
Union suisse des fonctionnaires des postes, téléphones et télégraphes (Union PTT)	24 663	24 844

### 2. Le rapport du désarroi

La percée de Manifeste 77<sup>1</sup> et la publication de ses thèses en Suisse romande ne sont, il faut le rappeler que l'aboutissement d'un lent processus de maturation politique et syndicale. Depuis des années se multiplient, à l'intérieur de la FTMH, les signes d'une crispation croissante : d'abord confondue avec des affrontements de personnes ou des manifestations chroniques d'incompréhension entre la tête bernoise du syndicat et certains secrétaires romands, la rupture du climat de con-

Fédération suisse des typographes (FST) . . .	15 736	15 316
Fédération du personnel du textile, de la chimie et du papier (FTCP) . . .	14 901	14 695
Société suisse des fonctionnaires postaux (SSFP) . . .	5 954	6 284
Union suisse des lithographes (USL) . . .	6 260	6 279
Fédération suisse des travailleurs du vêtement, du cuir et de l'équipement (FVCE) . . . . .	5 846	5 905
Association suisse des fonctionnaires des téléphones et télégraphes (ASFTT) . . . . .	4 414	4 517
Fédération suisse du personnel des douanes (FSPD) . .	3 563	3 560
Fédération suisse des ouvriers relieurs et cartonniers (FSORC) . . . . .	3 607	3 324
Syndicat suisse des mass media (SSM) . . . . .	999	1 491
Fédération suisse des tisserands de toile à bluter (FSTTB) . . . .	426	389
	<hr/> 471 562	<hr/> 474 725

fiance nécessaire au dialogue politique et économique sur la « ligne » de cette organisation de travailleurs s'est fait de plus en plus évidente dans des sections de plus en plus nombreuses.

Une des premières manifestations concrètes de ce divorce fut la rédaction, au début de l'année dernière, par le vice-président de la FTMH André Ghelfi, d'un « rapport interne », établi à l'intention du Comité directeur, et développant le thème « Activités gauchistes et action syndicale ». Ce document d'une trentaine de pages — dont le contenu sous-tend à l'évidence les développements actuels de l'affrontement entre la direction cen-

trale et les signataires de Manifeste 77 — est assez révélateur pour qu'on donne ici un aperçu de son contenu; et ce même si, après avoir circulé pendant cinq mois à travers les sections, ce « rapport » fut « retiré » par le Comité fédératif, pour une partie au moins, laquelle contenait des considérations discutables de l'aveu même des responsables syndicaux.

En fait, le texte mis au point par le vice-président de la FTMH témoigne dans son ensemble d'une hargne telle contre des groupements et des personnes considérés comme des contestataires qu'elle ne peut être que le reflet d'un désarroi plus fondamental, politique certainement, touchant au bien-fondé de la politique syndicale actuelle. Comment expliquer autrement cette inquiétude devant les « menées » minoritaires des syndicats chrétiens ou de quelques « gauchistes » recensés à l'intérieur de la FTMH ? Comment expliquer autrement le pointillisme de cette enquête, tenant du rapport de police, et qui révèle une inaptitude manifeste à « nouer la gerbe » des phénomènes énumérés sans se livrer à un bilan disciplinaire obtus ? Comment expliquer autrement cette dénonciation permanente de complots dont l'ampleur réelle ne paraît pas menaçante pour une organisation aussi puissante que la FTMH (le conflit de Matisa semble être une des pierres de touche de la démonstration du vice-président de la FTMH) ?

Qu'on en juge plutôt par quelques exemples !

1. La « réalité quotidienne », selon l'auteur du rapport. Nous citons :

« (...) Pour instaurer une société socialiste autogestionnaire (c'est la nouvelle ligne de CFDT française et des activistes chrétiens sociaux en Suisse romande), il n'est plus possible de « pactiser » avec le capitalisme et le patronat, il ne reste qu'un seul moyen, l'abattre. Pour y parvenir dans un avenir prévisible, il convient de lui porter des coups successifs afin de l'ébranler, chaque fois un peu plus. Utiliser la voie démocratique et parlementaire pour tenter de renverser la situation ne conduit à rien de concret dans un avenir prévisible, c'est une voie sans issue.

<sup>1</sup> Voir DP 424 et 426.

» Au contraire, il convient de créer des conditions propres à un renversement du système pour aboutir à un climat révolutionnaire qui, lui, ouvrira toutes les possibilités.

» Parmi les armes utilisées pour ébranler le système, il en est une qui a déjà fait largement ses preuves, c'est l'arme syndicale. En créant une agitation sociale permanente (en mobilisant les masses comme disent les gauchistes) on est certain de toucher aux fondements même du système.

» Dans une telle perspective, le maintien de la « paix du travail » est exclu. C'est l'ennemi à abattre en premier lieu. Pour y parvenir, il faut lui porter des coups dont on espère qu'elle ne se relèvera pas. L'affaire Matisa montée de toutes pièces a été une première expérience. »

2. La menace des syndicats chrétiens. Citons encore :

« (...) Nous sommes donc en présence, non pas tellement de l'activisme de certains éléments individuels des syndicats chrétiens, mais d'une modification de la doctrine de certaines de ces organisations. Elles possèdent déjà une structure et elles disposent même d'un centre de formation syndicale, ce qui aura pour conséquence d'amplifier le rayonnement de ce nouveau courant de pensée. » Pour pouvoir vérifier ces affirmations, je me suis livré à une étude portant sur trois mois des principaux articles ayant paru dans « Syndicalisme », l'organe officiel en langue française des syndicats chrétiens. (...) Il est possible de dire que ce qu'on peut lire dans ce périodique dépasse de très loin ce que publient les journaux du Parti du Travail.

Non seulement le capitalisme y est condamné, mais on prône la révolte, voire la révolution permanente (deux sous-titres d'un article signé Jos. Rey, secrétaire central FCOM), l'action syndicale ne doit plus se borner à lutter contre les conséquences du capitalisme, ce qu'a fait le syndicalisme depuis trente ans, mais à s'attaquer à la racine même du régime économique. »

A ce stade de la démonstration du danger on attend que l'auteur passe à des exemples fracas-

sants, il poursuit : « Plus même, on renie ouvertement sa signature; après l'accord intervenu dans l'affaire Matisa la FCOM publie que ledit accord n'est que conditionnel et qu'il n'enlève rien de la liberté de décision des travailleurs de MATISA qui restent entièrement maître de leur choix parce qu'ils sont des hommes adultes et responsables, etc., etc. »

3. Le complot ! Nous citons toujours :

« (...) Un des gros points d'interrogation qui se posait était celui de savoir dans quelle mesure il y a seulement identité de pensée entre certains responsables des syndicats chrétiens et les membres des divers groupuscules extrémistes, mais aussi s'il existe des liens ou des lieux de rencontres permettant de coordonner les actions.

» Il est maintenant possible d'affirmer que bien qu'appartenant à des « chapelles » différentes, les gauchistes, syndicalistes ou non, travaillent en commun et qu'ils ont des points de rencontre leur permettant de mettre au point une tactique. »

Et d'appuyer cette démonstration par la publication d'une interview d'un responsable syndical parue dans le « Nouvelliste » ! Les groupements patronaux n'étaient pas allés si loin dans leurs attaques contre les syndicats chrétiens... Et dire que les étrangers viennent toujours déposer leur argent en Suisse, confiants dans la paix sociale helvétique, alors que des termes révolutionnaires sont à l'œuvre.

### 3. Sommet de 23 personnes

Le Comité fédératif de la FTMH, dont l'avis est, en dernier recours, déterminant (à condition qu'il ne soit pas court-circuité par le Comité directeur de l'organisation...) pour trancher des « affaires » telles que celle ayant trait au Manifeste 77, est composé de vingt-trois membres (s'ajoutent à ce cénacle cinq personnes qui ne participent pas aux discussions, soit une équipe de traduction simultanée et deux spécialistes chargés des procès-verbaux). Voici leurs noms : président : Gilbert Tschumi; vice-présidents : André Ghelfi et Otto

Fluckiger; membres : MM. Adolph Hatt, Léo Finck, Fritz Reimann, Agostino Tarabusi et Francis Hermatinger, tous (huit) secrétaires centraux; les autres membres : Mmes Ida Burraco (Derendingen) et Josette Huguenin (Lausanne), respectivement représentantes-« femmes » de la Suisse allemande et de la Suisse romande, et MM. Kurt Graf (Arbon), Alfredo Bernasconi (Lugano), Joseph Fischer (Berne), Ernst Geiser (Zurich), André Mottaz (Delémont), Rudolf Schenk (Altorf), Fritz Suter (Zofingue), Hugo Waldner (Bâle), Hans Waltherd (Thoune), Martin Wutrich (Berne), Paul Bonnot (service d'information), David Denny (comptable, selon besoin) et Pierre Schmid (Genève). A part Martin Wutrich et Ida Burraco, tous ces membres du Comité fédératif sont, soit secrétaires centraux, soit employés de la FTMH.

### REÇU ET LU

#### Genève vue de Bâle

Après les émissions de la Télévision suisse romande consacrées à Genève des années trente, voici quelques reflets de ces années-là proposées aux Suisses alémaniques, sensibilisés à vrai dire depuis plus longtemps que les « welsches » aux traces de l'histoire dans la vie politique d'aujourd'hui (films, publications de tous poils) : la « Basler Zeitung » consacre quatre pleines pages de son dernier supplément hebdomadaire aux « souvenirs » des morts du 9 novembre 1932 (un historique complet, des reproductions en couleurs des affiches électorales de l'Union nationale sous le signe de l'« art des fascistes », et une interview de Lucien Tronchet).

Dans le même numéro de la « Basler Zeitung », une note de lecture sur une publication allemande récente consacrée au « patriarchat des employeurs » (Claudia Pinl, « Das Arbeitnehmerpatriarchat », Kiepenheuer und Witsch, Köln 1977).

— Dans le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger », une étude complète et passionnante sur la « décentralisation » en Suisse.